

### Séance du 13 avril 2017

-

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Approuve les comptes administratifs et comptes de gestion 2016 pour le budget principal et les budgets annexes ;

↳ Décide de constituer une provision pour risques et charges exceptionnels et de l'étaler sur 4 ans pour le règlement d'une subvention du budget principal vers le budget annexe lotissement lors du constat du déficit de clôture de celui-ci ;

↳ Vote les taux des taxes pour l'année 2017 conformément à la méthode dérogatoire retenue par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ;

↳ Vote les budgets 2017 (budget principal et budgets annexes) ;

↳ Décide, après avis de la CAP, de créer, par 11 voix « pour » et 2 voix « contre », l'emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps complet ;

↳ Est informé de l'état d'avancement du projet de création d'une MAM.